

Modification de la commission de gestion

ARABIA SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994

Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-

Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Conseil d'Administration, réuni en date du 28 février 2020, a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion de l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera de **1,5% HT de l'actif par an au lieu de 1% HT de l'actif par an.**

Cette modification entrera en vigueur à partir du 15 novembre 2021.